

A.E.T.O.C.  
Association d'entraide  
de personnes souffrant de  
troubles obsessionnels-compulsifs

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009**

Genève, 2010

# Rapport d'activité 2009

1. Comité et membres
2. Services offerts par l'AETOC
3. Comptabilité et finances
4. Relations avec le réseau institutionnel en santé mentale
5. Relations avec le réseau associatif en santé mentale
6. Conclusion

## Annexes :

Compte de résultat et bilan de clôture au 31.12.2009

## 1. COMITÉ ET MEMBRES

Lors de l'Assemblée générale du 24 mars 2009, qui a réuni 14 membres, nous avons élu cinq membres au comité : Sophie, Alexandre, Daniel, Adèle et Mariangeles. Depuis, Daniel et Adèle ont donné leur démission, Daniel pour des raisons de santé, et Adèle parce qu'elle a commencé des études à l'Université. Plus tard, Annamaria a rejoint le Comité. Notre comité s'est réuni trois fois en 2009. Les procès-verbaux de ses réunions sont disponibles sur demande. Elisabeth et Alain, bien qu'ils ne soient pas membres du Comité, nous ont aidés pour l'envoi de notre lettre de fin d'année avec le programme. En 2009, l'association compte 27 membres ayant payé leur cotisation.

Le comité va bien. Malgré cela, nous avons ressenti le besoin de demander de l'aide à Madame Barbara Zbinden, coordinatrice de la CORAASP (Coordination romande des associations d'action en santé psychique). En effet, quelques interrogations sur la motivation des membres du comité ont surgi durant l'année. Alexandre et Sophie ont eu une première rencontre avec Barbara Zbinden. Elle nous a tout de suite rassurés en nous disant que toutes les associations connaissent des problèmes de motivation. Elle nous a demandé d'exprimer les attentes puis les craintes que nous avons au fond de nous-mêmes pour l'association. En écoutant nos réponses, Madame Zbinden en a conclu que les membres du comité de l'AETOC ont des motivations différentes qui engendrent des déséquilibres : les uns avancent trop vite, et les autres donnent ce qu'ils peuvent. Or, il est juste de respecter les rythmes de chacun. Madame Zbinden nous a proposé de participer à quelques-unes de nos réunions du comité, ce qu'elle fera en 2010.

## 2. SERVICES OFFERTS PAR L'AETOC

### 2.1 Groupe de parole

En 2009 nous avons pu compter sur les habitués de nos rencontres. Une moyenne de dix personnes y ont participé. Nous avons l'intention de mieux faire en 2010 afin de rendre nos réunions toujours plus intéressantes et stimuler l'ensemble du groupe. Le comité a décidé de revenir à deux groupes de parole par mois en 2010, comme en 2008.

Les groupes de parole ont eu lieu une fois par mois à l'Association Parole, un lieu chaleureux et accueillant que nous aimons beaucoup. Nous sommes très reconnaissants envers l'équipe de l'Association Parole pour sa gentillesse et sa solidarité, et nous l'en remercions infiniment.

## 2.2 E-mail et permanence téléphonique

L'association reçoit régulièrement des e-mails et des appels téléphoniques de personnes qui demandent, par exemple :

- des noms de psychothérapeutes qui soignent les enfants atteints de TOC
- des adresses d'associations d'entraide comme la nôtre en Suisse
- des conseils sur la manière de se comporter avec un proche souffrant de TOC
- des renseignements sur les possibilités qu'un adolescent souffrant de TOC en crise avec ses parents puisse trouver un autre logement
- ...

D'autres personnes nous décrivent les problèmes qu'elles ont à cause du TOC, et dans ce cas, si elles habitent près de Genève nous les invitons à participer à nos groupes de parole et leur envoyons notre programme d'activités. Si elles habitent loin de Genève, nous les orientons vers les associations d'entraide adéquates. Si elles demandent une liste de psychothérapeutes cognitivo-comportementaux dans un autre canton, nous leur donnons les coordonnées de l'ASPCo (Association suisse de psychothérapie cognitive), qui fournit des listes de ses membres dans toute la Suisse.

Si une personne pose une question médicale à laquelle nous ne savons pas répondre, nous transmettons son message aux psychothérapeutes membres de notre association, puis nous faisons suivre leur réponse à cette personne. L'association a la chance d'avoir trois membres psychothérapeutes que nous remercions beaucoup.

L'AETOC accomplit donc un important travail de transmission d'informations qui aident les personnes à trouver des bouts de solutions à leurs problèmes à un moment donné de leur vie. Nous connaissons bien le réseau et les ressources à disposition en santé mentale, grâce à notre curiosité toujours en éveil et nous sommes très attentifs à toute information nouvelle utile à la cause de la santé mentale.

Nous recevons également beaucoup de demandes d'étudiants qui font par exemple un travail de maturité et souhaitent s'entretenir avec nous. Nous ne pouvons pas toujours y répondre car nous avons déjà beaucoup de travail et nous sommes bénévoles.

Des offres d'emploi nous parviennent régulièrement, émanant de personnes qui ne savent pas que notre association fonctionne de manière bénévole, bien que ceci soit écrit dans les documents qui figurent sur notre site. Il faut répondre à ces demandes, par politesse, et pour donner une bonne image de l'association. Ce travail bénévole de secrétariat prend du temps, et il vaut mieux ne pas prendre trop de retard.

## 2.3 Les loisirs

Pour la première fois, cette année nous avons organisé des loisirs. En effet, il nous paraissait indispensable de proposer d'autres activités que les groupes de parole. Pour faire mieux encore en 2010, nous nous concerterons pour choisir ensemble des loisirs qui conviennent au plus grand nombre. Il semble que les pique-nique ou le restaurant ont plus de succès que le cinéma ou le théâtre. Il est arrivé que nous ne soyons que deux à une sortie. Il apparaît pourtant clairement que les activités conviviales permettraient de socialiser plus facilement et de manière différente qu'autour d'une table lors des groupes de parole.

Voici le récit de nos activités conviviales, pour en avoir une idée plus concrète :

samedi 24 janvier	Cinéma (Alexandre, Florence et Sophie) : « Slumdog millionnaire » de Dany Boyle. Très bon choix d'Alexandre. Après, restaurant indien Gandhi aux Pâquis. Délicieux
samedi 21 février	Bains thermaux à Lavey-les-Bains (Alexandre, Sophie). Alexandre n'était jamais allé dans des bains thermaux. Il était très heureux.
dimanche 26 avril	Salon du livre à Palexpo (Alexandre, Sophie). Nous avons rendez-vous avec Daniel, Rosa et Gisèle, nous leur avons téléphoné en vain, nous ne nous sommes pas trouvés. Nous sommes arrivés trop tard pour l'exposition Zizi sexuel de Titeuf, dommage.
dimanche 24 mai	Promenade dans les bois de Chancy (Isabelle, l'autre Isabelle, Sophie). Il faisait une chaleur torride. Nous étions en sueur. On se serait cru dans la jungle tropicale. Nous avons fait une longue sieste après le pique-nique, nous étions fourbues.
samedi 27 juin	Pique-nique au parc Trembley (Daniel, Rosa, Gisèle, Annamaria, Alexandre, Sophie) : badminton, rires, soirée douce, ciel rose et lisse
dimanche 30 août	Promenade au Jardin botanique et dans le parc du château de Penthes (Rosa, Gisèle, Annamaria, Sophie) . Annamaria était notre guide. Sophie n'avait jamais vu le parc du Château de Penthes, absolument magnifique, pourtant elle est allée souvent au Jardin botanique, tout près. Elle avait oublié à quel point le bord du lac est beau. Journée parfaite, pas trop chaude, pas un nuage, un

bonheur d'être dehors

- dimanche 13 septembre Promenade au Bois de la Bâtie (Alexandre, Sophie). Alexandre a raconté ses vacances italiennes très intéressantes
- samedi 31 octobre Cinéma « Le petit Nicolas » (Florence, Isabelle, Sophie). Choix d'Isabelle et de Florence. Sophie voulait aller voir « Taking Woodstock », mais c'est tellement rare que quelqu'un *veuille* aller au cinéma, qu'elle les a suivies.
- samedi 28 novembre Théâtre « Le squat » (Florence, Sophie), comédie de Jean-Marie Chevret au Théâtre de l'Espérance. Après, spaghettis bolognaise et feuilleté aux champignons au restaurant
- samedi 12 décembre Restaurant La Cave valaisanne et Chalet suisse (Rosa, Daniel, Gisèle, Alain, Florence, Isabelle, Sophie). Il y avait un monde fou. Heureusement qu'on ne peut plus fumer. C'était très bon.

## 2.4 Conférence

Le 29 avril 2009 le Docteur Roland Eiselé, spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie a donné une conférence pour l'AETOC sur le thème « La psychothérapie cognitivo-comportementale dans le traitement des troubles obsessionnels-compulsifs », à la salle Zazie Sadou à la Maison des associations, à laquelle une trentaine de personnes ont assisté. Un patient du Docteur Eiselé a témoigné au sujet de son traitement qui a été efficace pour lui. Lors de la prochaine conférence en 2010, nous essayerons de faire plus de publicité pour attirer plus de monde. Nous remercions beaucoup le Docteur Eiselé et son patient pour leur collaboration précieuse.

## 3. COMPTABILITÉ ET FINANCES

Alexandre et Sophie tiennent la comptabilité. Tout se passe bien. Nous saisissons les écritures simples dans notre logiciel de comptabilité, puis nous demandons l'aide d'Isabelle, une de nos deux vérificatrices des comptes, à la fin de l'année, pour les écritures plus compliquées (passifs transitoires, extournes et autres amortissements). De plus, nous sommes tranquilles car nos deux vérificatrices des comptes vérifient notre travail de manière très consciencieuse.

En juillet 2009, la Ville de Genève, Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de Monsieur Manuel Tornare, a répondu favorablement à notre demande de soutien financier de 2000 CHF en nous accordant une subvention extraordinaire de 2000 CHF. Nous en avons été très heureux et nous remercions beaucoup la Ville de Genève pour son aide financière. Cet argent servira à payer nos frais de fonctionnement en 2009 et 2010 (salle de réunion, téléphone, boîte aux lettres, frais de poste, affranchissements, impressions, conférence). Désormais Sophie ne devra plus avancer de l'argent. Nous avons reçu trois magnifiques lettres de recommandation que nous avons glissées dans notre demande de soutien financier : celle du Service de psychiatrie adulte des Hôpitaux universitaires de Genève, signée par les Professeurs François Ferrero et Gilles Bertschy, celle de Pro Mente Sana signée par Madame Nathalie Narbel, et celle de l'Association Arcade 84 signée par Messieurs Alain Riesen et Roger Schuler. Nous sommes certains que ces lettres, très élogieuses, ont donné une légitimité à notre demande, car nous avons reçu très rapidement une réponse positive de Monsieur Manuel Tornare. Nous lui en sommes très reconnaissants et l'en remercions beaucoup.

#### 4. RELATIONS AVEC LE RÉSEAU INSTITUTIONNEL EN SANTÉ MENTALE

L'AETOC a participé aux rencontres des associations de patients et de proches avec la direction du Service de psychiatrie adulte des HUG (pour plus de détails, voir les rapports d'activités 2007 et 2008 sur notre site [www.aetoc.ch](http://www.aetoc.ch)). Sur la proposition du Professeur François Ferrero, un article collectif a paru dans la Revue médicale suisse no 217 du 16 septembre 2009 intitulé : « Santé mentale et psychiatrie : rôle et enjeux du réseau genevois d'associations en santé psychique ».

L'AETOC a participé aussi aux réunions pour préparer les rencontres semestrielles des délégués des associations partenaires (Me Guislaine de Marsano-Ernoult et Georges Saloukvadze) avec le Comité de gestion du Département de psychiatrie des HUG (pour plus de détails, voir les rapports d'activités 2007 et 2008 sur notre site [www.aetoc.ch](http://www.aetoc.ch)).

En outre, à la demande de Nathalie Narbel, secrétaire générale de Pro Mente Sana, l'AETOC s'est intégrée aux associations qui proposent des candidats associatifs à la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients et à l'Autorité de levée du secret professionnel. L'AETOC va devoir modifier ses statuts lors de l'Assemblée générale du 23 mars 2010 afin que l'idée de défense des droits et des intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques y figure. La formulation qui figure dans nos statuts, à savoir « Nous travaillons à la suppression de toute forme de discrimination envers les personnes souffrant de troubles psychiques » ne suffit pas, il faudrait faire figurer la phrase suivante: « Nous

travaillons à la suppression de toute forme de discrimination envers les personnes souffrant de troubles psychiques *et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts* ». Après la modification des statuts, l'AETOC pourrait s'annoncer au Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé pour être reconnue comme association sollicitée dans le cadre de la Loi sur la santé pour proposer des candidats associatifs à la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients et à l'Autorité de levée du secret professionnel. Pour cela il faudrait rédiger une lettre à l'attention du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, avec l'aide de Pro Mente Sana. En attendant que l'AETOC modifie ses statuts, elle a déjà participé en 2009 aux réunions des associations qui proposent des candidats associatifs aux deux commissions citées plus haut.

## 5. RELATIONS AVEC LE RÉSEAU ASSOCIATIF EN SANTÉ MENTALE

### 5.1 Le GREPSY (Groupe genevois de réflexion et d'échange en santé psychique)

L'AETOC est dans le comité de pilotage pour l'organisation du 2<sup>ème</sup> forum du GREPSY qui aura lieu les 22 et 23 avril 2010 à la Maison des associations. Ce 2<sup>ème</sup> forum a pour objectif de réfléchir à l'apport des associations d'entraide autogérées de manière bénévole par des souffrants psychiques, complémentaire à celui des autres associations et des institutions psychiatriques. D'ailleurs, l'organisation du forum est pilotée par des personnes souffrant de troubles psychiques, appartenant aux cinq associations genevoises d'entraide bénévoles formées de personnes souffrantes psychiques (ATB&D, AETOC, REEV, L'Expérience, Dance with me), avec l'aide de Carlos León, psychologue qui travaille à l'Association Parole. Sophie se rend aux réunions du comité de pilotage qui concocte un programme très créatif, avec des ateliers Danse, Musique, Écriture, Résilience, des groupes de réflexion, des témoignages, des exposés...toujours par des personnes ayant des troubles psychiques. On va composer une chanson avec des paroles sur l'entraide, l'autonomie..., il y aura une lecture-spectacle des textes de l'atelier Écriture par deux comédiens ayant des troubles psychiques...

Le GREPSY se réunit aussi en assemblée plénière une fois par mois, à laquelle Sophie participe aussi. Le GREPSY va finalement se constituer en association le 15 février 2010, après des années de discussions sur l'utilité de se constituer en association, et sur chaque mot figurant dans le projet de statuts. Le 21 décembre 2009 a été une réunion historique, puisque la vingtaine de personnes présentes représentantes d'associations en santé mentale ont été toutes d'accord pour adopter les statuts le 15 février 2010 lors de l'Assemblée constitutive du GREPSY.

## 5.2 Le cours des associations

Sophie a participé à trois cours/témoignages dans le cadre de l'Association Psyfor (pour plus d'explications à ce sujet, voir les rapports d'activité 2007 et 2008 sur notre site [www.aetoc.ch](http://www.aetoc.ch)) :

- le 20 février aux étudiants de la Haute école de travail social
- le 16 juin aux collaborateurs des HUG, de la FSASD et de l'Hospice général
- le 10 novembre aux étudiants de la Haute école de santé

L'AETOC a reçu une rémunération pour ces cours/témoignages. Sophie et Maria Angeles ont témoigné dans le film de l'Association Psyfor réalisé par Jean-Dominique Michel. Ce film sert de support pédagogique lors des cours/témoignages. Cela a été une bonne expérience.

Maria Angeles a été filmée pour l'émission Scènes de ménage du 25 février 2009, dont une partie était intitulée : « Ils sont fous ces collectionneurs ». Elle a pu témoigner de son problème d'accumulation.

## 6. CONCLUSION

Les membres du comité, bien qu'ils ne manquent ni d'énergie ni d'envie de faire vivre l'association, souhaitent que tous les membres de l'association s'impliquent davantage dans les tâches à accomplir. Nous voulons que l'association soit toujours présente à l'écoute des personnes en difficulté qui s'adressent à elle, et qu'elle devienne un lieu d'échanges solidaires et chaleureux pour surmonter ensemble nos moments de peine et arriver à se rendre compte qu'il est possible d'évoluer vers un mieux-être.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres qui cotisent et qui participent à nos activités, ceux qui cotisent par solidarité sans rien recevoir en retour, les membres du comité et toutes les personnes qui s'engagent pour que l'AETOC se développe. Nous remercions aussi particulièrement Madame Ariane Zinder, psychologue à l'Association Pro Mente Sana, Madame Nathalie Narbel, secrétaire générale de Pro Mente Sana, Madame Silvia Parraga, psychologue au Biceps, Madame Barbara Zbinden, coordinatrice de la CORAASP (Coordination romande des associations d'action en santé psychique), la Ville de Genève Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de Monsieur Manuel Tornare, Messieurs François Ferrero, Gilles Bertschy, Alain Riesen et Roger Schuler, qui soutiennent notre association et contribuent à la faire connaître, Mesdames Nicole Rossy et Isabelle Frutiger qui vérifient nos comptes, Monsieur Roland Eiselé et son patient pour leur conférence et témoignage, l'Association Parole pour sa solidarité et son accueil dans ses locaux.

AETOC – Association d'entraide de personnes souffrant  
de troubles obsessionnels-compulsifs

**COMPTE DE RÉSULTAT**

<b>REVENUS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Cotisations	1'210.00	1'055.00	1'300.00
Cotisations de soutien	35.00	30.00	
Cotisations d'associations	100.00	50.00	
Subvention extraordinaire de la Ville de Genève	2'000.00	-	
Dons	130.00	-	
Collectes de la tirelire	115.30	-	100.00
Cours des associations Psyfor	438.30	-	300.00
Intérêts créanciers compte postal	1.90	0.40	
Revenus divers	98.35	580.60	
Demande de fonds pour publicité			1'000.00
Perte nette		638.65	
<b>TOTAL</b>	<b>4'128.85</b>	<b>2'354.65</b>	<b>2'700.00</b>

<b>CHARGES</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Affranchissements	49.40	534.00	500.00
Achats eau, biscuits etc.		20.60	-
Publicité journaux + divers		60.00	-
Cotisations à associations		110.00	-
Boîte aux lettres	20.00		20.00
Fournitures de bureau	59.00	260.90	70.00
Frais de compte postal	14.10	37.80	15.00
Frais de conférence	51.80		60.00
Frais divers	-	10.00	-
Impôt anticipé	0.65		-
Impressions et photocopies	1'164.00	99.70	1'300.00
Location de salles	300.00	586.00	300.00
Site Internet	17.00	17.00	17.00
Téléphone	384.45	497.65	400.00
Amortissement	121.00	121.00	
<b>Bénéfice net</b>	<b>1'947.45</b>	<b>-</b>	<b>18.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4'128.85</b>	<b>2'354.65</b>	<b>2'700.00</b>

AETOC – Association d'entraide de personnes souffrant  
de troubles obsessionnels-compulsifs

**BILAN**

<b>ACTIFS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Caisse	105.80	123.55
Compte postal	3'115.60	657.40
Actifs transitoires	192.50	-
Installations	121.00	242.00
Perte reportée		579.10
<b>TOTAL</b>	<b>3'534.90</b>	<b>1'602.05</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Compte privé présidente	2'137.55	1'344.05
Passifs transitoires	29.00	258.00
Bénéfice reporté	1'368.35	
<b>TOTAL</b>	<b>3'534.90</b>	<b>1'602.05</b>

AETOC - Association d'entraide  
de personnes souffrant de  
troubles obsessionnels-compulsifs

15, rue des Savoises  
CH-1205 Genève  
Tél. : 022 320 37 73  
E-mail : [aetoc@bluewin.ch](mailto:aetoc@bluewin.ch)  
Site Internet : [www.aetoc.ch](http://www.aetoc.ch)